

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE AGAM

Jeudi 23 juin 2022

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire

L'Assemblée Générale sur convocation de sa Présidente, conformément aux dispositions des statuts, s'est réunie le jeudi 23 juin à 09h30, à l'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Marseillaise, Immeuble Louvre et Paix, 49, La Canebière, 13001 Marseille.

Membres titulaires présents ou représentés

- Laurent AMAR (CCIAMP), représenté par Floriane LECLERCQ (CCIAMP)
- Rébecca BERNARDI (Ville de Marseille) représentée par Mathilde CHABOCHE (Ville de Marseille)
- Aurélie BIANCARELLI-LOPES (Ville de Marseille), représentée par Audrey GATIAN (Ville de Marseille)
- Catherine BRIGANT (Finances Publiques) représentée par Jean-Marc NIEL (Finances Publiques)
- Nadia BOULAINSEUR (Ville de Marseille), représentée par Mathilde CHABOCHE (Ville de Marseille)
- Sophie CAMARD (Ville de Marseille)
- Laure-Agnès CARADEC (AMP)
- Mathilde CHABOCHE (Ville de Marseille)
- Jean-Philippe d'ISSERNIO (DDTM)
- Pierre-Marie GANOZZI (Ville de Marseille)
- Audrey GATIAN (Ville de Marseille)
- Gérard GAZAY (AMP), représenté par Alain ROUSSET (AMP)
- Frédéric GUINIERI (AMP), représenté par Laure-Agnès CARADEC (AMP)
- Hervé MARTEL (GPMM), représenté par Amandine LUCIANI (GPMM)
- Christophe MIRMAND (Préfet), représenté par Thomas MORINIÈRE (DDTM)
- Pascal MONTECOT (AMP)
- Hugues PARANT (EPAEM), représenté par Rémi COSTANTINO (EPAEM)
- Didier REAULT (AMP)
- Alain ROUSSET (AMP)
- Michel ROUX (AMP)
- Lionel ROYER-PERREAUT (AMP), représenté par Laure-Agnès CARADEC (AMP)
- Jean-Pierre SERRUS (AMP), représenté par Michel ROUX (AMP)

A

Membres absents/excusés :

- Bertrand BEIGNIER (Rectorat)
- Pierre BENARROCHE (Ville de Marseille)
- Sabine BERNASCONI (AMP)
- Sabine BERNASCONI (AMP)
- Christine JUSTE (Ville de Marseille)
- Henri PONS (AMP)
- Jean-Baptiste RIVOALLAN (AMP)
- Georges ROSSO (AMP)

Représentants du personnel AGAM

- Benoît NICOLAS
- Maxime VITALIS

Invités

- Frédéric BOSSARD (AGAM)
- Martine CARANONI-MOROSI (AGAM)
- Alain CERAULO (ECCE Partenaires)
- Sébastien DEBEAUMONT (ARS)
- Anaëlle FRANCHIMONT (AMP)
- Julie LARQUÈRE (Ville de Marseille)
- Agathe MITON (AGAM)
- Candice MERCIER (Ville de Marseille)
- Charlène MOREL (AGAM)
- Gweltaz MORIN (Ville de Marseille)
- Céline SAMPER (AGAM)
- Clémentine YVOREL (AGAM)

Préambule: l'ensemble des documents constitutifs du dossier de l'Assemblée Générale, les documents remis sur table ainsi que les diaporamas présentés en séance sont accessibles sur l'espace Membres du site www.agam.org, dans « Documentation » renseignez les identifiants pour accéder à « Mon compte » → effectuez la recherche du document à partir de l'icône « loupe » et merci de saisir « Assemblée Générale (de la date souhaitée) ».

Le quorum requis par les statuts est atteint, la séance peut commencer et l'Assemblée Générale peut valablement voter sur les questions délibératives figurant à l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

- 1) Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 juin 2021
- 2) Approbation du rapport d'activité 2021 présenté ce jour en Conseil d'Administration
- 3) Approbation des comptes 2021 arrêtés ce jour par le Conseil d'Administration et quitus
- 4) Rapports du Commissaire aux Comptes
- 5) Détermination de la cotisation 2022
- 6) Présentation du budget prévisionnel 2022
- 7) Questions diverses

A

1. Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 juin 2021

Délibération 2022-01

Le procès-verbal figurant au dossier n'appelle pas d'observation, il est adopté à l'unanimité.

2. Approbation du rapport d'activité 2021 présenté ce jour en Conseil d'Administration

Laure-Agnès Caradec rappelle qu'il appartient aux membres de l'AG de l'approuver.

Délibération 2022-02

Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.

3. Approbation des comptes 2021 arrêtés ce jour par le Conseil d'Administration et quitus

Laure-Agnès Caradec soumet les comptes au vote des membres de l'Assemblée Générale à la vue de la certification des comptes par **Alain Ceraulo**.

Délibération 2022-03.1

*L'affectation du résultat en Report à Nouveau sur le nouvel exercice est **approuvée à l'unanimité**.*

Délibération 2022-03.2

*Le rapport, des conventions réglementées, présenté à l'Assemblée générale par le Commissaire aux Comptes est **adopté à l'unanimité**.*

Délibération 2022-03.3

Les comptes sont adoptés à l'unanimité.

4. Rapport du Commissaire aux Comptes

Alain Ceraulo certifie que les comptes annuels sont au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Délibération 2022-04.1

Pas de vote requis.

A

La Présidente demande aux membres de l'Assemblée Générale de donner **quitus** au Conseil d'Administration pour sa gestion.

Délibération 2022-04.2

*Le quitus est **adopté à l'unanimité**.*

5. Détermination de la cotisation 2022

Laure-Agnès Caradec propose de maintenir la cotisation à 15€ pour 2022.

Délibération 2022-05

*La cotisation est **adoptée à l'unanimité**.*

6. Présentation du programme de travail partenarial 2022

Délibération 2022-06

*Le programme de travail partenarial est **adopté à l'unanimité**.*

7. Présentation du budget prévisionnel 2022

Délibération 2022-07

*Le budget prévisionnel est **adopté à l'unanimité**.*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la Présidente.

La Présidente


Laure-Agnès CARADEC

